

BILAN DE L'INSTALLATION DES CSST COORDINATIONS SECTORIELLES



*M. EDOUARD LADOUYOU
CHEF DE DÉPARTEMENT, SOCIAL EMPLOI, FORMATION ET
RECHERCHE
PRÉSIDENT DE LA COORDINATION NATIONALE DES CSST
E. MAIL: LADOUYOU@CGECI.CI*

Sommaire



I. Introduction

II. Etat des Activités réalisées

III. Perspectives de la CNCSSST

I. Introduction



- Un travail de qualité n'est possible que là où les entreprises définissent la santé et la sécurité comme une priorité essentielle.
- le droit de disposer d'un environnement de travail sûr et sain est un droit fondamental, qu'il convient de garantir à tous les travailleurs, hommes et femmes.

I. Introduction



- Pour les économies nationales, les sociétés et les entreprises, des lieux de travail sûrs et sains constituent une valeur ajoutée, car ils contribuent à améliorer la productivité et à réduire la charge pesant sur les systèmes de sécurité sociale du fait des accidents et maladies liés au travail.
- La CGECI, mandant de l'OIT et acteur de l'élaboration des normes de travail dont la convention 155, son protocole de 2002 et la convention 187;
- La CGECI acteur majeur de la mise en place du cadre normatif au niveau national: notamment Code du Travail; politique nationale en SST et surtout promotion de la SST à travers la création de la CNCSSST.

II. Rôle et Missions de la CNCSST



- Création le 6 février 2008, de la Coordination Nationale des Comités de Santé et Sécurité au Travail (CNCSSST), initiative du Patronat et des Centrales Syndicales;
- CNCSSST présidée par le Patronat (CGECI-FIPME) avec l'intersyndicale SST au secrétariat sous l'impulsion de l'Interafricaine de Prévention des Risques Professionnels(IAPRP);
- La CNCSSST a pour missions:
 - Promouvoir la création des CSST;

II. Rôle et Missions de la CNCST



- Veiller au dynamisme des CSST;
- Développer des programmes de formation au profit des CSST;
- Développer le partage d'expériences entre les CSST du même secteur;
- Conduire des études sectorielles par exemple réaliser la cartographie des risques dans les différents secteurs d'activités;

II. Rôle et Missions de la CNCSSST



- Promouvoir les conventions internationales ainsi que la législation nationale en matière de santé et sécurité au travail;
- Promouvoir la culture de prévention des risques professionnels en milieu de travail;
- Promouvoir la formation de spécialiste en SST;
- Sensibiliser les chefs d'entreprises pour un engagement plus accru en matière de SST;
- Développer des partenariats techniques avec les institutions intervenant dans le domaine de la SST (Inspection du Travail, la CNPS, la DSST etc)

III. Les Activités Réalisées: création des CSST et Coordinations



- Signature d'une convention avec la Direction de la Santé et Sécurité au Travail suivi du lancement en 2012 d'une campagne nationale d'installation des CSST;
- 2012-2014: 110 CSST Installés;
- Mise en place de la Coordination SST du secteur agricole portée par l'Union des Entreprises Agricoles et Forestières (UNEMAF);

III. Les Activités Réalisées: création des CSST et Coordinations



- Coordination SST des mines en cours de création avec le soutien de la Chambre des Mines de Côte d'Ivoire;
- Activité de sensibilisation prévue en mai prochain en vue de la création de la Coordination des PME en collaboration avec la FIPME;
- Une initiative de la même nature est envisagée dans le secteur du pétrole avec l'Association des Pétroliers de Côte d'Ivoire (APCI) et de l'énergie avec la CIE;
- Deux études sur l'état des lieux en SST sont prévues respectivement dans la Coordination du secteur agricole et la Coordination du secteur des mines avec le soutien de la CNCSSST.

IV. Autres Activités Réalisées



- Appui à la Société Ivoirienne de la Médecine du Travail dans le cadre de l'organisation de son premier congrès;
- Appui à l'Association des Médecins d'Entreprise (AMECI)
- Mise en place d'un programme d'activités avec l'AMECI pour l'année 2016 sur les thèmes suivants:
 - Lutte contre le paludisme en milieu de travail;
 - Le sport en entreprise;
 - Nutrition et alimentation des travailleurs: quelle norme pour les cantines dans les entreprises.

Les trois activités ont été réalisées avec l'appui de la CNCSSST sous forme de table ronde sur le diabète tenue le 13 avril 2016 dans le cadre des JAPRP

III. Perspectives de la CNCSSST



- Finaliser la création des Coordinations Sectorielles, notamment dans le pétrole et l'énergie;
- Finaliser les études annoncées dans les différentes Coordinations (Agricole, Mines);
- Relancer la Campagne d'installation des CSST avec la Direction de la Santé et Sécurité au Travail;
- Assurer la représentation de la CNCSSST dans les fora au niveau national, sous régional et international.



JE VOUS REMERCIE !